



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU 6 JUILLET 2023 A 19H00

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS, le Conseil Municipal de Sainte-Geneviève-des-Bois, régulièrement convoqué le 30 juin 2023 conformément aux articles L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Frédéric PETITTA, Maire.

#### Etaient présents :

Frédéric PETITTA, Nathalie VASSEUR, Jean-Pierre VIMARD, Michelle BOUCHON, Philippe ROGER, Alice SEBBAG, Nadia CARCASSET, Mohammed ZAOUI, Héritier LUNDA, Karla AREL, Franck CHAUVEAU, Philippe DECOMBLE, Naïma FERROUDJI, Laurence MOLINARI, Jacques BOULANGER, José MARTINS, Marie-Christine CRIBIER, Jérémy SIMON, Jocelyn MINATCHY, Jaques BENISTY, Quentin CHOLLET, Marie-Noëlle ROLLY, Mélanie SCHLATTER, Thierry BESSE.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice du Conseil Municipal et peuvent valablement délibérer aux termes de l'article 2121.17 du code du texte précité.

#### Excusés ayant donné pouvoir :

Marc LE MEUR (pouvoir à Jacques BOULANGER), Maria DE JESUS CARLOS (pouvoir à Alice SEBBAG), Danièle GARCIA (pouvoir à Michelle BOUCHON), Brahim OUAREM (pouvoir à Jean-Pierre VIMARD), Séverine BUSSON (pouvoir à Nadia CARCASSET), Eléonore MORENO (pouvoir à Naïma FERROUDJI), Franklin OBIANYOR (pouvoir à Jérémy SIMON), Norman PANTER (Pouvoir Jocelyn MINATCHY), Brigitte JAUNET (pouvoir à Philippe DECOMBLE), Isabelle QUESNEL (pouvoir à Franck CHAUVEAU), Patricia BARTOLI (pouvoir à José MARTINS), Marc ESNAULT (pouvoir à Marie-Christine CRIBIER), Farah QADHI (pouvoir à Héritier LUNDA), Yassin LAMOUI (pouvoir à Marie-Noëlle ROLLY), Thomas ZLOWODZKI (pouvoir à Jacques BENISTY).

#### Absents Excusés :

##### Nombre de membres

composant le conseil : 39

en exercice : 39

présents : 24

représentés : 15

absents :

Monsieur le maire ayant procédé à l'appel nominal, déclare la séance ouverte

Madame Alice SEBBAG est élue secrétaire.

Madame Nathalie COLUCCI, Directrice Générale des Services, assiste à la séance

## CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2023

### Délibération n°23-68

DGA : Anne FEVRIER-LAMY

Service : Jeunesse et Sport

Affaire suivie par Clémence CASSIER

### TARIFICATION DES SORTIES INTERGENERATIONNELLES « UN ETE A STE GEN »

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

**CONSIDERANT** la volonté municipale de développer des actions culturelles sur le territoire de Sainte-Geneviève-des-Bois, et de proposer une programmation sportive et culturelle riche et variée pendant les vacances d'été,

**CONSIDERANT** la volonté de renforcer les actions intergénérationnelles en favorisant le départ en vacances et la découverte d'un nouvel environnement ;

**CONSIDERANT** qu'il y a lieu de fixer des tarifs pour les sorties intergénérationnelles prévues en dehors du territoire de la commune dans le cadre de la programmation « Un été à Ste Gen » et organisées aux dates suivantes :

- 19/07/2023, sortie à Deauville ;
- 26/07/2023, sortie à Fontainebleau ;
- 23/08/2023, sortie à la Mer de Sable.

**CONSIDERANT** l'avis de la Commission « Education, Jeunesse, Citoyenneté, Politiques Sportives, Culture, Patrimoine, Histoire de la Ville » réunie en date du 20 juin 2023.

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

**FIXE** la participation financière des participants pour les sorties intergénérationnelles comme suit :

- 3 € par adulte,
- 2 € par enfant
- et gratuité à partir du 4<sup>ème</sup> enfant.

**DIT QUE** les recettes et les dépenses correspondantes aux sorties intergénérationnelles sont imputées au budget de l'année correspondante.

#### VOTE

Pour : 39

Contre

Abstention :

Pour extrait conforme.

**Frédéric PETITTA**

Maire de Sainte-Geneviève-des-Bois

Vice-président de Cœur d'Essonne Agglomération

